

Le conseil d'entraide « un réseau d'entraide pour tous »

Objectifs résumés

Le Conseil d'entraide VIVRE est un collectif de personnes accompagnées ou qui ont été accompagnées par l'Association d'Entraide Vivre. Sur la base de valeurs communes : lutter contre la stigmatisation des handicaps, faciliter l'accès à l'information, favoriser l'inclusion socio-professionnelle. Ce collectif mène des actions inclusives en s'appuyant sur les compétences de ses membres.

Le porteur de projet

Coordonnées de la structure :

Association d'entraide VIVRE - Direction Générale
3-5 Rue Emile RASPAIL
ARCUEIL 94110

Type de structure :

Établissements sanitaire médico-sociaux et sociaux

Coordonnées du contact :

GIBON Pascal

Qualité : Chargé du développement de la communication associative, du partenariat avec les personnes accompagnées, fondateur du conseil d'entraide

Téléphone professionnel : 01 46 78 70 43

Courriel : p.gibon@vivre-asso.com

Contexte

L'origine

Initié par l'Association d'Entraide VIVRE, dans le cadre du développement de son projet associatif, le Conseil d'Entraide VIVRE, ouvert sur la Cité, est constitué de personnes en situation

de handicap qui sont ou ont été accompagnées par l'Association en Ile de France et souhaitent s'entraider.

Ce Conseil oeuvre pour l'inclusion sociale dans une dimension de fraternité.

La finalité

Développant l'action citoyenne et le « bien vivre ensemble », il a aussi pour mission de mener des actions inclusives originales et innovantes exprimant la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap et la reconnaissance de leur savoir expérientiel et de leurs compétences individuelles et collectives.

La description du projet

Création d'un collectif d'usagers, « conseillers d'entraide » sur la base de valeurs communes : lutter contre la stigmatisation des handicaps, faciliter l'accès à l'information, favoriser l'inclusion socio-professionnelle, ...

- Pas de lieu fixe de rencontre afin de privilégier l'« aller vers »
- Ouvert à tous les types de handicap ainsi qu'aux acteurs de la Cité

Les acteurs

Le Conseil d'entraide VIVRE est un collectif de personnes accompagnées ou qui ont été accompagnées par l'Association d'Entraide Vivre. Ces personnes se réunissent entre elles pour mener des actions inclusives en s'appuyant sur les compétences de ses membres.

Ce collectif existe au sein de l'association comme un espace d'empowerment où les usagers deviennent « personnes ressources » pour leurs pairs. En outre, l'animation du collectif par les participants s'inscrit dans une horizontalité des rapports sans nomination de représentants.

À l'échelle de l'association, cette initiative permet de fédérer des usagers issus de dispositifs différents et l'association trouve dans ce collectif un interlocuteur privilégié dans les démarches de réflexion.

Les axes prioritaires :

- Créer un espace d'entraide animé par et pour des usagers
- Offrir un cadre permettant la proposition et la mise en œuvre d'actions concrètes
- Contribuer à la déstigmatisation des troubles (psychiques, moteurs, mentaux ou sensoriels).

La réalisation

La mise en œuvre

Fondé le 12 juillet 2019, le Conseil d'entraide Vivre a participé à l'organisation du Colloque de l'ANDESI du 9 octobre 2019 sur « La participation des personnes, une onde de choc pour les gouvernances et les dirigeances associatives ? »

Le conseil d'entraide a réalisé pour l'évènement des capsules vidéos facilitant la prise de parole de personnes accompagnées. Il a également été chargé de filmer l'évènement et de retracer cette journée par un film de 12 minutes : <https://vimeo.com/391226623>

Depuis le conseil d'entraide s'est investi dans de multiples actions inclusives, de déstigmatisation et d'enseignement (Cf actions du Conseil d'entraide Vivre) dont des vidéos conservent la trace.

Films réalisés par le Conseil d'Entraide Vivre :

« Gouvernance associative et participation » <https://vimeo.com/364259899>

« Libres paroles » <https://vimeo.com/364256972>

« Participation, de qui, de quoi parlons-nous ? » <https://vimeo.com/364262686/2e59fae9f0>

« La participation des personnes » <https://vimeo.com/391226623>

« Conseil d'entraide, un réseau d'entraide pour tous » <https://vimeo.com/376355064>

Interventions et participations des conseillers d'entraide Vivre

- Congrès de l'ANDESI 2019,
- Rendez-vous à Vivre 2019,
- PTSM 94, 92
- DU Rétablissement en santé mentale 2020, 2021
- Forum rétablissement en santé mentale 2020

- Colloque « Du handicap invisible à la situation personnelle handicapante, du droit aux réalités managériales » TABLE 1: Handicap, handicap invisible et situation personnelle handicapante

« Du handicap invisible à la situation personnelle handicapante : du droit aux réalités managériales »

Sous la direction scientifique d'Anne Joyeau et de Sylvie Moisdon-Chataigner

Jeudi 19 novembre 2020





- Appel à projet ARTS CONVERGENCES 2020 : court métrage de 4 minutes sur le thème « Il faut bien vivre avec un handicap psychique ! ».
Film de sensibilisation sur le handicap psychique « Un entretien extraordinaire » <https://vimeo.com/467280095/a4558403bc>

Un entretien extraordinaire

Fiction - 4:15 - 2020

ARCUEIL - Conseil d'Entraide Vivre

Réalisation : Pascal Gibon

Scénario : Mohamed El Euch

Production : Collectif de pairs aidants bénévoles de l'association d'Entraide Vivre.

Résumé : Antoine se lève pour se rendre à un entretien d'embauche, il est en proie à des voix intrusives qui lui

suggèrent des choix et sèment la confusion dans son esprit.
Ce court métrage, tourné au Centre de rééducation
Professionnelle VIVRE à Arcueil, tente de mettre en scène la
théorie de l'école de Palo-Alto sur « l'injonction paradoxale »

Ce film sera diffusé en juin prochain aux rencontres vidéos en
santé mentale

- RENCONTRES VIDEOS EN SANTE MENTALE 2021

Projection du film « Un entretien extraordinaire » aux rencontres
vidéo en santé mentale le 17 juin 2021 à l'auditorium de la Cité
de la Santé La VILLETTE Paris

Les actions des conseillers d'entraide Vivre engendrent d'autres
actions, leur intervention sur le DU rétablissement en santé mentale
auprès d'étudiants, professionnels de la santé, du médico-social et
du social a engendré des invitations à intervenir sur un ESAT en
Bretagne et sur un dispositif parisien d'accompagnement de
personnes ayant des troubles psychiques.

Projet initié en : 2019

Projet mis en œuvre en : 2019

Comment et combien ?

Les conseillers d'entraide Vivre sont bénévoles, leurs actions
contribuent au développement du projet associatif de l'association
d'entraide Vivre : « *Notre projet associatif, par l'apport des
personnes en situation de handicap, est d'œuvrer dans et pour une
Cité innovante où chacun est reconnu comme étant une personne
ressource.* »

Animé par et pour les personnes accompagnées de l'association
d'entraide Vivre, le conseil ne génère pas de coût de
fonctionnement supplémentaire pour l'association.

Les réunions des conseillers d'entraide n'ont pas de lieux fixes, afin
de privilégier l'« aller vers ». Ainsi les conseillers d'entraide se

déplacent à chaque réunion dans un établissement et service différent de l'association ce qui permet de faire connaître le conseil d'entraide au sein de l'association.

Organisées une fois par mois, les réunions sont devenues hebdomadaires, du fait de la COVID. Elles ont lieu en visioconférence sur skype tous les mardis de 15h à 16h.

Sa participation au colloque de l'ANDESI a même généré pour l'association une recette. Cet argent est à disposition du conseil d'entraide. Les actions du Conseil d'entraide contribuent au développement du projet associatif et à la communication de l'association. Ainsi on retrouve les conseillers d'entraide au côté du Président de l'association pour les vœux associatifs 2021.

VŒUX DE L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE VIVRE



La communication

La communication est un axe important du projet :

- ▶ régulièrement , le collectif mène des actions grand public (présentation, stands, recherche d'adhésions en interne au sein de l'association, prestations de service) qui font partie intégrante de l'activité de l'association sur l'extérieur.
- ▶ Notre projet à été évalué par le CEAPSY Ile-de-France et sera diffusé prochainement dans les « Fiches pratiques » qui composent

le « Recueil des pratiques partagées du Céapsy ». Ces fiches ont été conçues comme des outils d'aide et de motivation à l'action, tirés d'expérimentations de terrain, qui ont vocation à inspirer les acteurs de la santé mentale.

► Nous communiquons autour de notre projet afin que d'autres associations ou services puissent mettre en oeuvre des « conseils d'entraide ». C'est la raison de notre participation au label droits des usagers. (conférences, enseignement auprès des professionnels de santé du médico-social ou du social, partage d'expérience...).

- Selon les résultats de l'évaluation du label, nous envisageons une communication dans la presse spécialisée ainsi que lors de rencontres régionales/nationales dans les champs du handicap mais aussi dans le champ de l'enseignement, de l'éducation, ou de la démocratie en santé.

Actuellement, le collectif travaille à la création d'un podcast et d'une chaîne YouTube pour faciliter les rencontres et faire connaître d'autres actions inclusives.

Et après

Les résultats

La dynamique du conseil d'entraide est basée sur la proposition et la mise en œuvre de projets concrets par les personnes concernées.

Les participants deviennent des « Conseillers d'Entraide » qui mettent leurs compétences et leur réseau à disposition de leurs pairs (ex : conseils pour la constitution de CVS, de projet des usagers d'un hôpital de jour, aide au renseignement de dossier MDPH, aide à l'orientation des personnes dans leurs parcours...)

- Le Conseil est contributeur dans le cadre des initiatives locales (PTSM 94 et 92)

À terme le Conseil vise la valorisation des compétences d'entraide et s'imagine comme une passerelle vers la pair-aidance.

Il a la volonté d'essayer le format « Conseil d'Entraide » à d'autres territoires et dispositifs.

Evaluation et suivi

EFFETS OBSERVÉS par le CEAPSY IDF:

- Un espace de démonstration du pouvoir d'agir des usagers
- Une valorisation des compétences des usagers et de l'estime de soi
- Un ancrage dans le quotidien et les enjeux prioritaires des usagers

Quelques conseils et témoignages

- ▶ Reconnaître les capacités des bénéficiaires à s'auto organiser, à formuler des projets d'actions et à s'impliquer dans leur réalisation
- ▶ Avoir le soutien du conseil d'administration de l'association
- ▶ S'appuyer sur des personnes qui ont été accompagnées par l'association pour créer la dynamique et les considérer comme des ambassadeurs du projet associatif.
- ▶ Privilégier des actions concrètes comme des interventions, des témoignages, la participation à des externes à l'association.
- ▶ respecter la temporalité du groupe de bénéficiaire, et le caractère parfois aléatoire de leur implication.
- ▶ former les équipes à la question des droits des personnes, ainsi qu'aux méthodes de construction participatives, inscrire ces principes de travail dans le projet d'établissement.

Témoignages : film de présentation du conseil d'entraide



**CONSEIL
D'ENTRAIDE
VIVRE**

Un réseau d'entraide pour tous